

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
<b>OBJET</b>	<b>CONCOURS « TERRE D'AVENIR » FONDATION REINE PAOLA EN COLLABORATION AVEC LA FONDATION DIRK FRIMOUT</b>		
<b>DESTINATAIRE</b>	Directions Chefs d'Atelier	Secondaire ordinaire technique de qualification Secondaire ordinaire professionnel Secondaire spécialisé de Forme 3 et 4 CEFA	
<b>RÉSEAUX</b>	Tous		
<b>PÉRIODE</b>	2011-2012		
<b>ÉMETTEUR</b>	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
<b>SIGNATAIRE</b>	Lise-Anne HANSE		
<b>CONTACT</b>	Mlle M.RENIER <a href="mailto:melinda.renier@cfwb.be">melinda.renier@cfwb.be</a>		
<b>DOCUMENTS À RENVOYER</b>	NON		
<b>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</b>	<b>17 février 2012</b>		
<b>DATE LIMITE D'ENVOI</b>	/		
<b>NOMBRE DE PAGES</b>	2		
<b>MOTS-CLÉS</b>	CONCOURS TERRE D'AVENIR, FONDATION REINE PAOLA, FONDATION DIRK FRIMOUT – Elèves du qualifiant		

- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;

- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;

- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;

- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;

- Aux Directions ou Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;

- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;

- Aux organisations syndicales.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à nouveau à votre connaissance l'organisation du Prix « Terre d'Avenir ». Ce prix, à l'initiative de la Fondation Reine Paola en collaboration avec la Fondation Dirk Frimout, est destiné aux élèves du troisième degré de toutes les orientations des filières qualifiantes de l'enseignement ordinaire et spécialisé, ainsi que des élèves des CEFA. Il s'agit de la deuxième édition de ce concours en Fédération Wallonie-Bruxelles. La proclamation solennelle aura lieu au Palais des Académies **en présence de sa Majesté la Reine Paola**.

## OBJECTIFS

Le concours vise à faciliter le passage du secondaire au supérieur en mettant l'accent sur les connaissances techniques et scientifiques mais il vise également la valorisation de l'enseignement qualifiant.

## CRITÈRES D'INSCRIPTION

Le concours récompense une épreuve intégrée dans le cadre de la qualification professionnelle. Celle-ci sera interdisciplinaire et devra respecter les règles des épreuves de qualification. Elle sera le résultat d'un travail individuel ou de groupe (maximum quatre élèves).

Les élèves en fin d'études (6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, de formes 3 et 4 et des CEFA) de toutes les orientations d'études qualifiantes peuvent participer au concours.

L'épreuve de qualification, si elle inclut les directives proposées pour l'épreuve intégrée, peut être introduite en vue de la sélection.

Chaque projet introduit doit refléter une vision liée à la planète Terre, l'environnement, l'espace et être de nature à améliorer la qualité de la vie. Voici quelques exemples des sujets abordés les années précédentes: le développement durable, le recyclage, la biodiversité, les énergies renouvelables, etc..

## PRIX

Le **premier prix** s'élève à 500 € par élève (max. 4 élèves) et 1000 € pour l'école pour l'acquisition de matériel didactique.

Le **deuxième prix** s'élève à 350 € par élève (max. 4 élèves) et 750 € pour l'école pour l'acquisition de matériel didactique.

Le **troisième, quatrième et cinquième prix** s'élèvent à 200 € par élève (max. 4 élèves) et 500 € pour l'école pour l'acquisition de matériel didactique.

En outre, un maximum de **5 accessits** seront décernés d'une valeur de 100 € par élève (max. 4 élèves) et de 200 € pour l'école pour l'acquisition de matériel didactique.

Le jury sera présidé par **Alain Hubert** – International Polar Foundation.

## CALENDRIER

Clôture des inscriptions : 17 février 2012

Introduction du dossier de candidature complet : au plus tard 31 mai 2012

Sélection des nominés : 12 juin 2012

Défense des travaux nominés : 29 août 2012

Proclamation solennelle : 17 octobre 2012

Chaque école inscrite sera accompagnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par la Fondation Reine Paola dans la participation à ce concours.

Je vous invite également à consulter toutes les informations utiles et à vous inscrire **avant le 17 février 2012** sur le site **www.terredavenir.be**.

Souhaitant soutenir l'enthousiasme des élèves et de leurs enseignants, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

La Directrice générale,

Lise-Anne Hanse